

INSTRUCTIONS

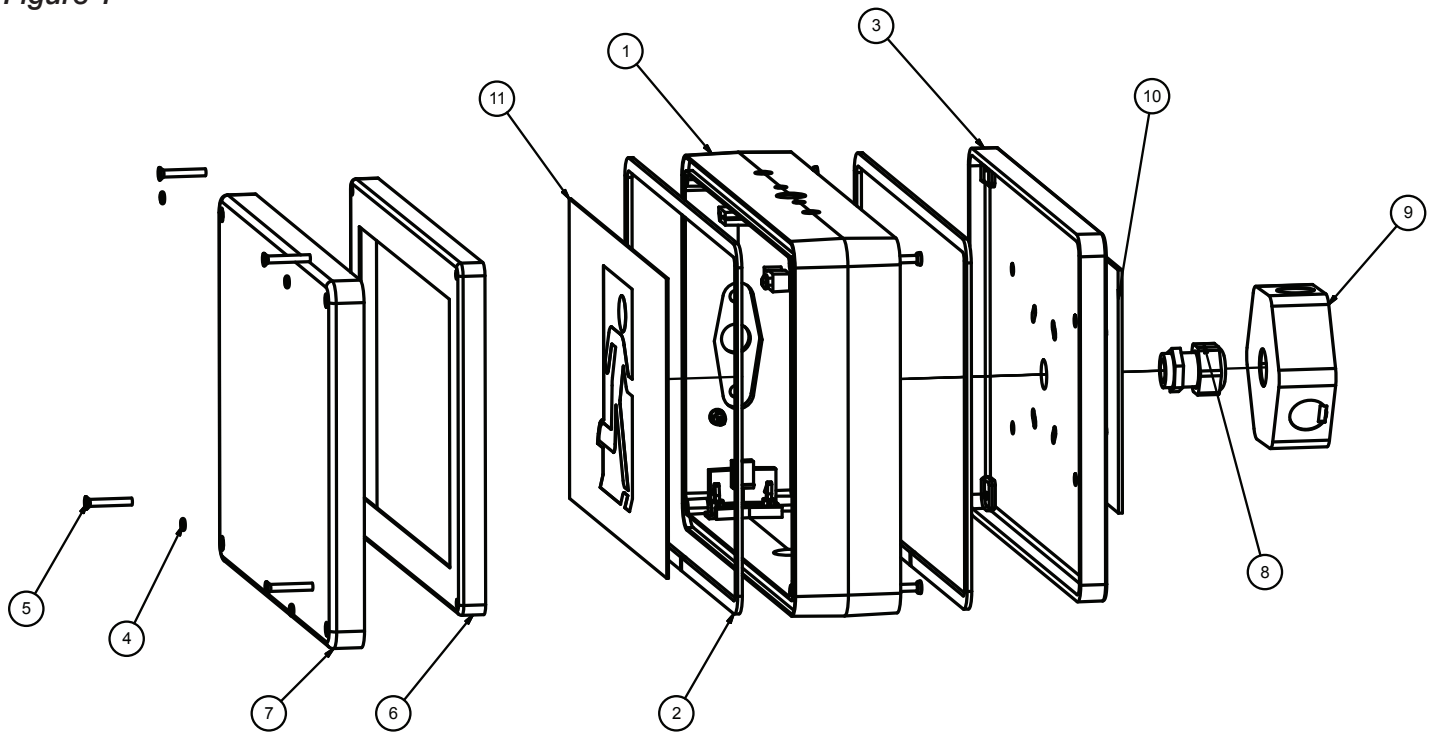
MESURES DE PROTECTION IMPORTANTES

Toujours prendre les précautions d'usage pour employer un équipement électrique, notamment les mesures suivantes :

1. **VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT ET OBSERVER TOUTES LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ.**
2. Toujours débrancher l'unité de l'alimentation électrique avant l'entretien ou une réparation.
3. Faire preuve de prudence lors de l'entretien des batteries.
4. L'équipement doit être installé dans un endroit et à une hauteur où il ne sera pas soumis à un usage intempestif par un personnel non autorisé.
5. L'usage de tout appareil auxiliaire non recommandé par BeLuce Canada Inc. peut causer une condition non sécuritaire et annulera la garantie de l'unité.
6. Ne pas employer cet équipement pour un usage autre que celui prévu.
7. La maintenance de cet équipement doit être effectuée par le personnel de maintenance qualifié.
8. **VEUILLEZ CONSERVER CES INSTRUCTIONS !**



Figure 1



INSTALLATION MURALE:

1. Enlever les vis Torx (5) pour dégager le couvercle transparent (7). Quatre joints toriques (4) sont insérés dans les trous de vis du couvercle. Dégager le pochoir (6) du couvercle de la face transparente (7). Décoller la pellicule du ruban adhésif situé sur le cadre à face ouverte (6), puis positionner et coller avec soin le pictogramme sur le cadre à face ouverte.
2. Enlever les débouchures de la plaque arrière (3) d'après les trous applicables. Installer la traversée étanche aux liquides dans la grande débouchure du centre avec l'écrou (10). Acheminer les fils de sortie à travers la traversée et serrer pour compléter le joint étanche aux liquides, puis fixer la plaque arrière et le boîtier au mur. Effectuer le raccordement conformément au schéma de câblage fourni. **MISE EN GARDE ! Omettre d'isoler un fil non utilisé peut entraîner un risque de choc électrique, une condition non sécuritaire et une défaillance de l'équipement.**
3. Replacer la plaque frontale, le couvercle transparent et les vis Torx.
4. Mettre sous tension.

Liste des pièces

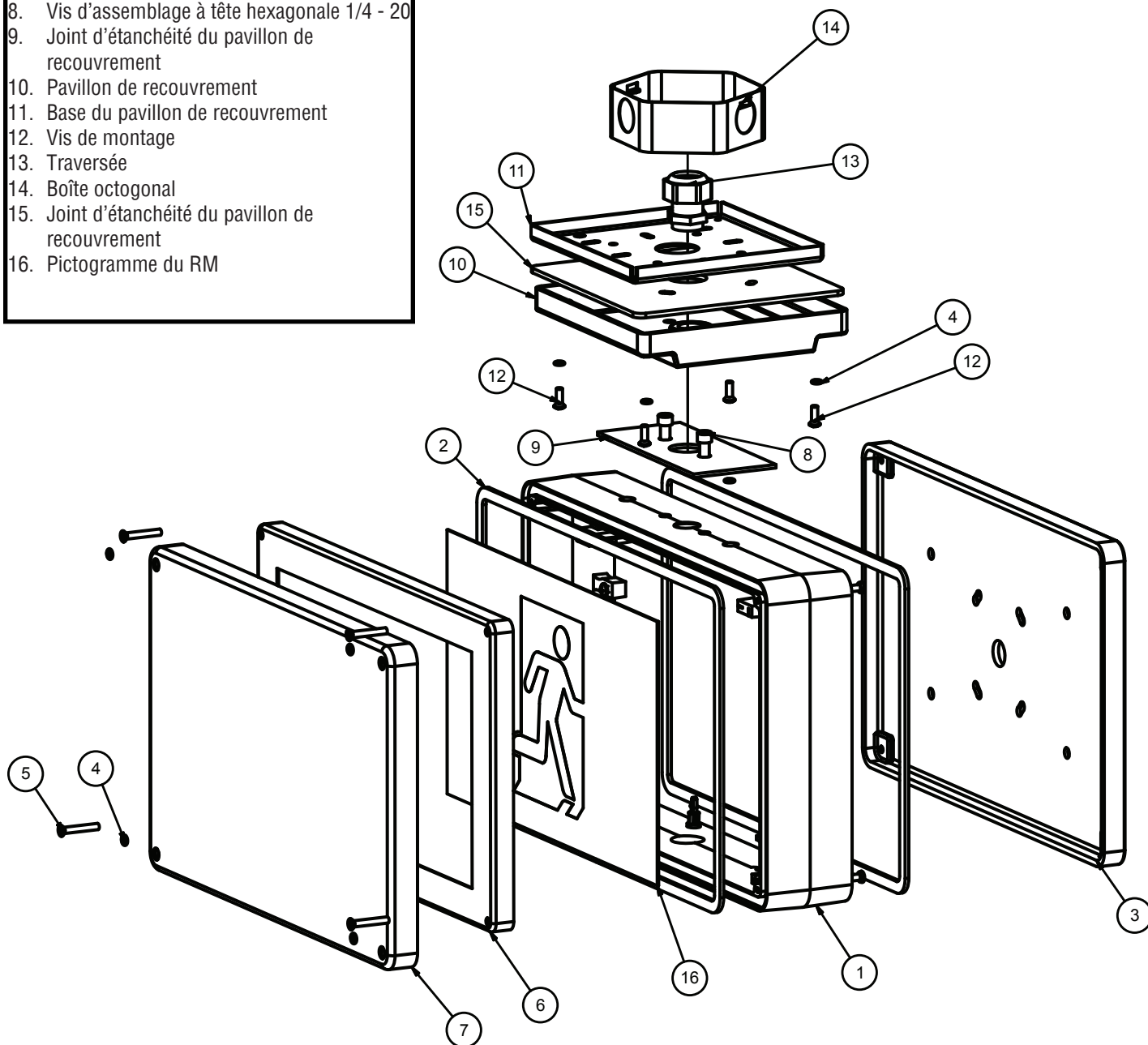
1. Cadre en aluminium moulé sous pression
2. Joint d'étanchéité du cadre
3. Plaque arrière en aluminium moulé sous pression
4. Joint torique
5. Vis Torx inviolables
6. Pochoir
7. Plaque frontale transparente
8. Traversée
9. Boîte octogonale
10. Garniture de montage
11. Pictogramme du RM

Liste des pièces

1. Cadre en aluminium moulé sous pression
2. Joint d'étanchéité du cadre
3. Plaque arrière en aluminium moulé sous pression
4. Joint torique
5. Vis Torx inviolables
6. Pochoir
7. Plaque frontale transparente
8. Vis d'assemblage à tête hexagonale 1/4 - 20
9. Joint d'étanchéité du pavillon de recouvrement
10. Pavillon de recouvrement
11. Base du pavillon de recouvrement
12. Vis de montage
13. Traversée
14. Boîte octogonale
15. Joint d'étanchéité du pavillon de recouvrement
16. Pictogramme du RM

INSTALLATION POUR MONTAGE PLAFONNIER/EN EXTRÉMITÉ

Figure 2



INSTALLATION POUR MONTAGE PLAFONNIER/EN EXTRÉMITÉ

1. Enlever les vis Torx (1) pour dégager le couvercle transparent (3). Quatre joints toriques (2) sont insérés dans les trous de vis du couvercle. Dégager le pochoir (6) du couvercle transparent (3). Décoller la pellicule du ruban adhésif situé sur le cadre à face ouverte (6), puis positionner et coller avec soin le pictogramme sur le cadre à face ouverte.
2. Pour installer le nécessaire du pavillon de recouvrement (13), utiliser les débouchures sur le dessus (pour le montage plafonnier) ou les débouchures sur le côté (pour le montage en extrémité). Mettre en place le joint d'étanchéité du pavillon (19) sur le pavillon de recouvrement (20). Installer les vis d'assemblage (22) et les rondelles (16). Fixer les écrous du pavillon (15) et serrer. Installer la traversée étanche aux liquides. Installer la base de montage du pavillon (23) sur la boîte octogonale (25) (non fournie). Effectuer le raccordement conformément au schéma de câblage fourni. **MISE EN GARDE ! Omettre d'isoler un fil non utilisé peut entraîner un risque de choc électrique, une condition non sécuritaire et une défaillance de l'équipement.** La base de montage peut être orientée à l'angle de montage voulu. Installer le pavillon (20) sur la base de montage (23) à l'aide des vis (18) fournies.
3. Remplacer le pochoir, la plaque frontale transparente, et les vis Torx inviolables.
4. Mettre sous tension.

ENTRETIEN

L'équipement doit être soumis à un test une fois l'an conformément aux exigences du Code. L'équipement doit être réparé s'il ne fonctionne pas comme prévu durant toute la durée du test. Un registre consigné doit être tenu sur les résultats des tests et toutes les réparations. BeLuce Canada Inc. recommande fortement la conformité à toutes les exigences du Code.

NOTE: L'entretien et la réparation doivent être effectués par un personnel d'entretien qualifié. L'usage de pièces de rechange provenant d'un autre fabricant que BeLuce Canada Inc. peut causer une défaillance prématurée de l'équipement et annulera toute garantie.

SCHÉMA DE CÂBLAGE

